



VENTOUX CLASSIC 2017
8^{ème} montée historique MALAUCENE / MONT VENTOUX
30 AVRIL 2017
BULLETIN D'ENGAGEMENT SIDE CAR

PILOTE :

Nom : Prénom : Groupe sanguin :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Date de naissance : E-mail : (*lisible*)

Permis de conduire n° Délivré le Cat

Valable le 30 Avril 2017 et non suspendu

Je souhaite m'engager à la Démonstration non chronométrée VENTOUX CLASSIC du 30 avril 2017 dans la catégorie suivante (*encadrer la catégorie*)

Catégorie Tourisme ou Rallye

Catégorie Course ou Prototype

Marque de la machine : Marque du side (ou du châssis):

(*Joindre une photo de profil*)

Marque Moteur : Cylindrée Année :

N° d'immatriculation (si machine immatriculée)

Compagnie d'assurance N° de contrat

PASSAGER :

Nom : Prénom : Groupe sanguin :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Date de naissance : E-mail : (*lisible*)

MONTANT DE L'ENGAGEMENT : 70 €

Important : Ce montant ne comprend pas le montant éventuel de l'assurance RC à la journée pour les side cars qui ne seraient pas assurés à l'année.

Le contrat d'assurance RC à la journée doit être souscrit directement par le concurrent au moins 48 h avant la démonstration et son montant réglé à l'assureur qui lui fera parvenir par mail ou par courrier l'attestation à présenter lors du contrôle administratif.

Aucun attelage non assuré ne sera autorisé à prendre le départ.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : 15 Avril 2017

Attention : La date limite indiquée ci-dessus est la date à partir de laquelle une pénalité de 5 € sera appliquée sur le montant de l'engagement. Toutefois, les engagements pourront être clos avant cette date si le nombre maximum d'engagés indiqué à l'article 7 du règlement particulier est atteint avant le 15 Avril 2017. Dans ce cas, les pilotes ayant envoyé leur engagement avant la date limite seront placés en liste d'attente.

Engagement et règlement à adresser à **J.R.MARMELAT, 326 Chemin de Perrotin, 84570 VILLES SUR AUZON.**

Chèque à établir à l'ordre de : Association MC2A.

Ce chèque ne sera encaissé qu'après l'épreuve.

Repas du Samedi soir : Ce repas sera organisé à la salle des fêtes de Malaucène dans le village. Le nombre maximum de convives sera de 200. Les inscriptions au repas seront prises par ordre d'arrivée dans la limite de ce nombre maxi. Aucune réservation au repas ne sera faite si le paiement n'est pas joint. Ce paiement sera remboursé au concurrent lors du contrôle administratif si son inscription ne peut pas être prise en compte car le nombre maxi de participants est atteint.

Suite du bulletin d'engagement Side Car.

**Participation au SOUVENIR CLAUDE LAMBERT
Lundi 1^{er} Mai 2017 matin**

1 - Je ne pourrai pas participer au SOUVENIR CLAUDE LAMBERT

2 - Je participe à la démonstration VENTOUX CLASSIC 2017 et je souhaite participer au SOUVENIR CLAUDE LAMBERT
(Participation gratuite)

3 - Je n'ai pas participé à VENTOUX CLASSIC mais je souhaite participer au SOUVENIR CLAUDE LAMBERT
(Participation 15 €)

(Barrer la mention inutile)

Recapitulatif : Engagement VENTOUX CLASSIC = 70 €

Repas Samedi soir :x 20 € =

TOTAL :..... =

Ou

Participation SOUVENIR CLAUDE LAMBERT seul : 15 €

J'atteste avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et l'accepter sans réserve.

Date et signature du pilote avec la mention manuscrite « Lu et accepté »